

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Règlement numéro 20-1075

Modifiant certaines dispositions du *Règlement de zonage numéro 15-924* visant la modification de la grille d'usages et normes de la zone UR-H13

Attendu que la Municipalité souhaite modifier certaines dispositions de la zone UR-H13 du *Règlement de zonage* situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la Municipalité;

Attendu que certaines modifications réglementaires sont susceptibles d'approbation référendaire;

Attendu qu'un avis de motion du présent *Règlement* a été donné conformément à la Loi lors de la séance extraordinaire du 29 septembre 2020;

Attendu la demande de changement de zonage pour la zone UR-H13 déposée par M. René Schubert, président de développement Outstanding Inc. dans le cadre de la réalisation du projet de la Place Archambault ;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

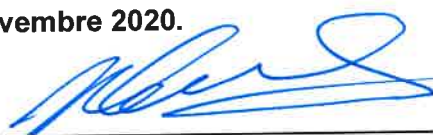
La grille d'usages et normes UR-H13 du *Règlement de zonage numéro 15-924* est modifiée par la modification de la densité de logements maximum par bâtiment à 30 logements maximum au lieu de 10.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 9 novembre 2020.


Joé Deslauriers, maire


Matthieu Renaud,
Directeur général Secrétaire-
trésorier

Certificat (art. 446 du Code municipal)

- Avis de motion :29 septembre 2020
- Adoption du projet :29 septembre 2020
- Transmission à la MRC :1^e octobre 2020
- Avis public séance de consultation :2 octobre 2020
- Séance de consultation par écrit :du 2 au 20 octobre 2020
- Adoption second projet :20 octobre 2020
- Transmission à la MRC :21 octobre 2020
- Avis référendaire.....21 octobre 2020
- Adoption finale :9 novembre 2020
- Transmission à la MRC :10 novembre 2020
- Avis de conformité de la MRC : 25 novembre 2020
- **Entrée en vigueur : 27 novembre 2020**
- Avis public- affichage : 27 novembre 2020